

UNIVERSITE DE LA SARRE → UNIVERSITE PARIS II

Grâce aux accords liant les deux Universités et en fonction de ses choix, deux possibilités d'intégrer l'Université Panthéon Assas Paris II sont offertes aux étudiants issus de l'Université de la Sarre :

① Hypothèse 1 : terminer son cursus à l'Université Panthéon – Assas Paris II

Un étudiant de l'Université de la Sarre qui a obtenu le Staatsexamen, ou qui remplit toutes les conditions pour passer cet examen, peut intégrer, *automatiquement et sans sélection*, le Master 1 de son choix à l'Université Paris II.

Après réception de ses notes ou de l'attestation indiquant que l'étudiant remplit bien les conditions pour se présenter au Staatsexamen, un dossier d'inscription lui est envoyé dans le courant du mois de juin (pour une rentrée prévue en octobre). Il comprendra tous les documents nécessaires à renvoyer au service de l'Action internationale pour s'inscrire.

Les étudiants s'acquittent des frais d'inscription auprès de l'Université Paris II.

Les diplômes délivrés sont :

Niveau M1 : Maîtrise en droit (Paris II) – Voir la plaquette de présentation des Masters 1 de Paris II

Niveau M2 : *sur sélection, en plus des résultats*, Master 2 en droit (Paris II)

② Hypothèse 2 : intégrer le programme Berlin – Munich – Paris (« BerMüPa »)

A l'issue des deux années de Licence 1 et 2, l'Université de la Sarre procède à une sélection parmi les étudiants souhaitant intégrer le programme BerMüPa, *selon son propre règlement et ses propres critères*.

Cette formation prépare particulièrement aux carrières dans les cabinets d'avocats internationaux, des entreprises multinationales et dans les organisations et institutions européennes.

Il s'agit d'un programme d'étude en trois ans : Licence 3 option droit allemand, Master 1 et Master 2.

La licence 3 se fait à Paris II et comprend des enseignements en droit français et allemand. Un travail de séminaire en fin d'année regroupe tous les étudiants de cette Licence, étudiants berlinois, munichoisis parisiens.

Le Master 1 et 2 s'effectue à Berlin ou à Munich selon le souhait des étudiants.

Les étudiants recrutés par l'Université de la Sarre doivent procéder à un transfert de leur dossier (courant juin pour une rentrée en octobre) et s'acquitter des frais d'inscription auprès de l'Université Paris II.

Au cours des trois années de la formation intégrée, les étudiants sont inscrits à l'université Paris II et doivent y acquitter leurs droits d'inscription, même pour les périodes pendant lesquelles ils se trouvent à l'université allemande. Ils doivent également s'inscrire à l'université partenaire. Ils y sont exonérés des droits d'inscription et d'enseignement à l'exception des frais correspondant à la contribution sociale et au ticket des transports qui varient selon les universités. Une preuve de couverture sociale sera exigée (carte européenne de sécurité sociale) lors de l'inscription à l'université allemande.

Les étudiants perçoivent la bourse de l'Université franco-allemande (UFA) d'environ 250 € par mois ; les étudiants ont également le statut d'étudiant Erasmus et peuvent percevoir la bourse afférente.

Les étudiants seront renseignés sur ces modalités lors de la réunion de départ qui a lieu au mois de juillet à Paris et par le coordinateur de l'Université partenaire.

Les diplômes délivrés sont :

Niveau L3 : Licence en droit (Paris II)

Niveau M1 : Maîtrise en droit (Paris II) et LL.M / Magister Legum (LMU München ou HU Berlin)

Niveau M2: Master de droit comparé option juriste franco-allemand (Paris II) et Zertifikat Höhere Studien des deutschen und internationalen Wirtschaftsrechts (HU Berlin)

ou

Master de droit européen des affaires, option juriste franco-allemand (Paris II) et LL.M. Eur. (LMU München)

① **Hypothèse 1 : terminer son cursus à l'Université Panthéon – Assas Paris II**

4^e année – Paris
Maîtrise

Enseignements de la 1^e année de Master selon la mention choisie :

Carrières judiciaires et sciences criminelles
Droit comparé
Droit des affaires
Droit européen
Droit international
Droit notarial
Droit privé
Droit public
Droit social

Le détail des programmes d'enseignement peut également être consulté sur le site internet :

www.u-paris2.fr / formations / LMD / Masters droit

② Hypothèse 2 : intégrer le programme Berlin - Munich - Paris (« BerMuPa »)

<p align="center">3^e année - Paris <i>Licence en droit option droit allemand</i></p>	<p align="center">4^e année - Berlin / Munich <i>LL.M. / Maîtrise</i></p>	<p align="center">5^e année - Berlin / Munich <i>LL.M Eur / Zertifikat Höhere Studien des deutschen und internationalen Wirtschaftsrechts / Master</i></p>
<p>1^{er} semestre Droit civil 1 (droit des contrats spéciaux) Droit des affaires 1 (Droit des sociétés ; introduction générale) Droit communautaire 1 (droit institutionnel) Droit international public 1 Procédure civile Introduction générale au système allemand et au droit allemand des obligations et des biens Droit du travail (relations individuelles de travail) ou contentieux administratif</p> <p>2^e semestre Droit fiscal Droit des libertés fondamentales Droit administratif (biens et travaux publics) Droit des affaires 2 (sociétés par actions, valeurs mobilières, groupes de sociétés) Droit communautaire 2 (Droit matériel) Droit allemand du commerce et des sociétés</p> <p><i>Ainsi que :</i> un enseignement de langue juridique allemande</p> <p>Premier « séminaire commun » destiné tant aux étudiants allemands que français du cursus portant sur un sujet de droit comparé franco-allemand. Lieu : Paris</p>	<p>B E R L I N 1^{er} semestre (18 h/semaine) Wahlpflichtveranstaltungen : Grundkurs im Bürgerlichen Recht oder im Öffentlichen Recht oder im Strafrecht Seminar Grundlagenveranstaltung Wahlveranstaltungen: vier Veranstaltungen aus dem Angebot der Fakultät</p> <p>2^e semestre (12 h/semaine) Wahlpflichtveranstaltungen Grundlagenveranstaltung Deutsches und europäisches Wirtschaftsrecht Deutsches und internationales Strafrecht Wahlveranstaltungen : drei Veranstaltungen aus dem Angebot der Fakultät Magisterarbeit</p> <p>M U N I C H (24 SWS / année) Grundzüge des deutschen Bürgerlichen Rechts, Grundzüge des deutschen Strafrechts, Grundzüge des deutschen Öffentlichen Rechts. Un séminaire Autres cours au choix dans l'offre de formation de la faculté Magisterarbeit</p> <p>Deuxième « séminaire commun » à Berlin ou Munich</p>	<p>B E R L I N Domaines d'enseignement : Droit civil et droit des affaires allemand, européen et international. Les cours doivent être différents de ceux choisis pour le LL.M. Minimum 7 h / semaine par semestre</p> <p>Mémoire (Master)</p> <p>M U N I C H Pflichtbereich (18 h/semaine): IPR Allgemeine Lehren, IPR Besondere Lehren, Europarecht, Personengesellschaftsrecht oder Handelsrecht II Kapitalgesellschaftsrecht, Kartellrecht oder Recht des unlauteren Wettbewerbs, Wirtschaftsverwaltungsrecht, Internationales Steuerrecht, Einführung in die englische oder französische Rechtsterminologie, Wahlpflichtbereich (14 h / semaine) à choisir parmi un grand nombre de domaines du droit.</p> <p>Magisterarbeit</p> <p>Rapport de stage (Master)</p>

CONTACT A PARIS II

Hélène LENISTON

UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS PARIS II

Service de l'Action internationale - Bureau des programmes d'échange

(Escalier M, 2^e étage, salle V)

12, place du Panthéon

75005 Paris

Pour plus d'informations :

Tél. : 01 44 41 55 29

E-mail: helene.leniston@u-paris2.fr